

# Communiqué de presse



19 mars 2015

## Communiqué de presse de la Société Française de Pédiatrie (SFP) et de la Société Française de Santé Publique (SFSP)

concernant la proposition des grandes enseignes de la distribution d'adopter leur propre système d'étiquetage nutritionnel sur la face avant des emballages des aliments

La Fédération des entreprises du commerce et de la distribution (FCD) a annoncé le 16 mars 2015 que les grandes enseignes de la distribution (Carrefour, Casino, Auchan, Super U...) s'étaient mises d'accord pour adopter leur propre système d'information nutritionnelle basé sur le modèle proposé en septembre dernier par Carrefour.

Les sociétés savantes se réjouissent, bien sûr, de voir un nombre important de grands distributeurs manifester leur intérêt pour une meilleure information sur la qualité nutritionnelle des aliments qu'ils produisent.

**Cependant les signataires, scientifiques, acteurs de santé publique et professionnels de terrain, regrettent que soient maintenus les principes d'un système pour lesquels ils avaient fait déjà part de leurs réticences et émis de nombreuses critiques sur un plan scientifique et de santé publique<sup>1</sup>.** En effet, le système proposé par la FCD reprend exactement le modèle de Carrefour présenté le 24 septembre 2014 avec quatre pictogrammes en forme de triangle, complétés d'une indication de fréquence de consommation : violet, jaune, bleu et vert. La seule modification par rapport au système initial (annoncé en septembre) ne porte que sur la définition de certaines fréquences. Aucune des remarques de fond émises par le collectif des sociétés savantes, n'a été prise en compte.

Pour les scientifiques travaillant dans le domaine de la nutrition et de la santé publique, le système proposé par la FCD reste donc toujours aussi critiquable pour diverses raisons :

- **il véhicule des messages d'accompagnement de type "prescriptif"** (« 1 à 2 fois par semaine, plusieurs fois par semaine, tous les jours »...) dont les fondements scientifiques ne sont pas précisés et n'ont pas fait l'objet d'une expertise par des

---

<sup>1</sup> <http://www.sfsp.fr/activites/file/CP-tribune-131014.pdf>

groupes d'experts indépendants réunis par les pouvoirs publics. S'il existe bien des recommandations officielles du PNNS sur la fréquence de consommation des grands groupes d'aliments génériques (par exemple au moins 5 fruits et légumes par jour...), que l'on retrouve également dans les pyramides alimentaires (cités dans le CP de la FCD), il est par contre totalement impossible de fournir, pour les aliments transformés de telle ou telle marque, une précision sur sa fréquence de consommation optimale, qu'elle soit journalière ou hebdomadaire. Aucun comité d'experts dans le monde n'a adopté ou même osé proposer un système définissant des fréquences de consommation pour les aliments de marque, notamment transformés, compte tenu de l'impossibilité de les définir et des risques d'induire des comportements alimentaires inadaptés (et il est encore plus curieux qu'elles soient définies par celui qui les fabrique ou les commercialise...);

- **il dévoie totalement la proposition de système coloriel à 5 couleurs soutenu par les associations de scientifiques, professionnels de santé, acteurs de terrain, consommateurs et patients**, en n'indiquant pas la catégorie d'aliments dont la qualité nutritionnelle est la plus défavorable pour la santé caractérisée par une pastille rouge. Cette information est pourtant nécessaire pour indiquer clairement qu'il est préférable, dans la même catégorie d'aliments, de choisir celui d'une autre marque dont la composition nutritionnelle est plus satisfaisante ; ou encore choisir de manger l'aliment « rouge » plus occasionnellement ou en plus petite quantité. Plusieurs travaux épidémiologiques et d'économie expérimentale soulignent d'ailleurs l'intérêt et l'absence de culpabilisation de la pastille rouge. De plus, réduire de 5 à 4 les catégories du système, a pour conséquence de regrouper dans une même couleur des aliments dont la différence de qualité nutritionnelle devrait être indiquée aux consommateurs. En supprimant la pastille rouge, on peut penser que les fabricants ou distributeurs voudraient ainsi éviter une concurrence sur la qualité nutritionnelle de leurs produits qui, pourtant, est profitable au consommateur ;
- enfin pour satisfaire la communauté scientifique et établir une nécessaire relation de confiance pour les consommateurs, **il est indispensable que les règles qui président au classement des aliments dans chaque catégorie (chaque couleur) soient transparentes, rendues publiques, vérifiables directement par tous, notamment les consommateurs**, permettant à chacun de comprendre et vérifier la logique de classification des aliments (définie de façon objective, hors de tout lien ou conflit d'intérêt). L'opacité d'un système dont les rouages sont entièrement établis sous l'égide de ceux qui commercialisent les produits (ce qui est le cas dans le système proposé par la FCD), va renforcer la défiance des consommateurs dans le système et leur alimentation. La question de la transparence est, dans ce domaine, totalement fondamentale.

Le système mis en avant par les distributeurs fait perdre le sens profond de la mesure de transparence réclamée par les scientifiques, acteurs de la santé publique, consommateurs et patients. Fondé sur un score dont le calcul peut être réalisé par chacun, le système coloriel soutenu par les scientifiques (pédiatres, nutritionnistes, cardiologues, acteurs de santé publique...) **permet de comparer simplement au moment de l'achat la qualité nutritionnelle des produits entre famille d'aliments, au sein d'une même famille et surtout entre un même aliment proposé par différentes marques**. Un produit appelé de la même façon, par exemple « Muesli croustillant au chocolat » (il en existe 35 sur le marché

français) peut avoir des différences de qualité nutritionnelle aisément mise en évidence par le logo à 5 couleurs. La question n'est pas de recommander la fréquence quotidienne du Muesli au chocolat ou la fréquence hebdomadaire de la pizza au fromage, mais de permettre aux consommateurs de voir les différences de qualité nutritionnelle d'une marque à l'autre et ainsi lui permettre d'orienter ses choix vers des produits qui lui font plaisir mais de meilleure qualité nutritionnelle.

**Les sociétés savantes demandent aux grandes enseignes de la distribution d'aller jusqu'au bout de leur démarche en renonçant à développer leur propre système non validé scientifiquement et à contribuer à développer le système coloriel à 5 couleurs dont la construction s'appuie : 1) sur un score validé en France par les instances indépendantes et compétentes et 2) sur les travaux scientifiques menés en France (portant notamment sur sa compréhension, son acceptabilité, sa faisabilité à discriminer la qualité nutritionnelle des aliments, sa capacité à orienter le consommateur vers un choix santé...). Les distributeurs montreront ainsi leur réelle volonté à participer à l'amélioration de la situation nutritionnelle de la population.**

Contacts presse :

*Pour la SFSP :*

- Yves Charpak : 06 84 45 91 94 - [yves@charpak.com](mailto:yves@charpak.com)
- Pierre Lombrail : 06 22 54 20 25 - [pierre.lombrail@univ-paris13.fr](mailto:pierre.lombrail@univ-paris13.fr)

*Pour la SFP :*

Dominique Turck : 06 08 18 48 15 - [dominique.TURCK@CHRU-LILLE.FR](mailto:dominique.TURCK@CHRU-LILLE.FR)

*Pour en savoir plus sur le logo soutenu par le Collectif, voir les vidéos « simplifions l'étiquetage » : <http://youtu.be/GAwTyEEHnOs> et [http://youtu.be/oVSg\\_GonX10](http://youtu.be/oVSg_GonX10)*